Image not found or type unknown

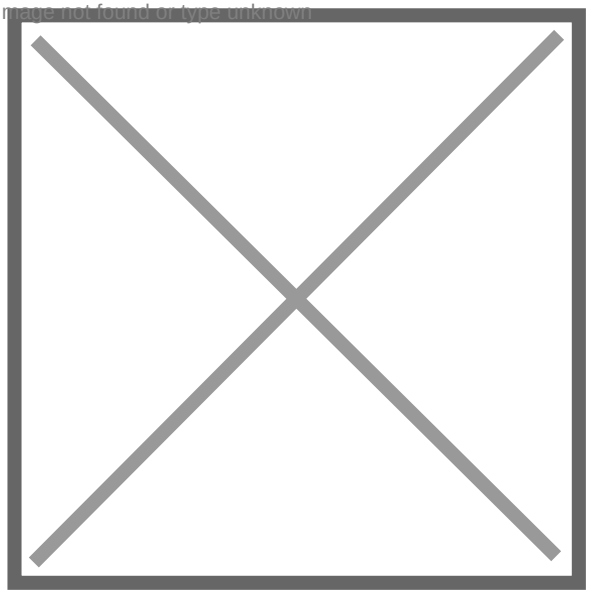

Intégration d'un restaurant dans une SARL

Par **valprudz**, le **16/01/2016** à **10:56**

Bonjour à tous,

Je fais appel à vos connaissances pour l'intégration d'un établissement dans une SARL existante.
Mes parents et moi possédons un hôtel/restaurant et nous avons l'intention d'acheter le fonds de commerce d'un autre restaurant.
Nous avons déjà une SARL pour l'hôtel/restaurant et nous voudrions intégrer le second restaurant dans cette même société.
Je voulais donc confirmer la faisabilité de cette manipulation et en savoir plus sur les tenants et aboutissants (comptes consolidés, ...)

En vous remerciant pour toutes les informations que vous pouvez m'apporter,

cordialement.

Par **morobar**, le **16/01/2016** à **17:38**

Bonjour,
La sarl peut parfaitement se porter acquéreur des murs ou du fonds ou des deux, si une telle opération est prévue dans ses statuts.
Il parait plus prudent de monter auparavant une structure juridique particulière pour cette acquisition, cela limitera les risques par ricochet à la maison mère.
Votre expert comptable, ou un notaire spécialisé en droit des affaires sera de bon conseil.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés